



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 05 juin 2020

153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Nathalie FORTIN, Lory PRIN, Cécile DENISET.
Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Rodolphe CAGNE, Mathieu GELHAYE,
Jean-Bertrand BLANCHON.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. Mme Lydia LINARES ayant obtenue la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Modification ordre du jour réunion :

Mr le Maire demande la possibilité de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Délibération « Nomination d'un coordonnateur pour le recensement INSEE »
 - VOTE pour rajout à l'ordre du jour : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

COORDONATEUR INSEE :

L'INSEE demande que soit nommé un coordonnateur au sein du conseil municipal qui fera le lien entre la commune et l'agent recenseur qui sera recruté pour effectuer le prochain recensement en 2021.

Mme LINARES Lydia propose sa candidature.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après lecture des différentes délégations, le texte est proposé au vote :

VOTE : Pour 10 - Contre 0 - Abstention 1

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Après une présentation rapide des différentes commissions communales, chaque conseiller, en fonction de ses compétences, de sa motivation, fait part de sa volonté de s'impliquer dans une ou plusieurs commissions. Il est entendu que le travail des commissions se fera en lien avec le conseil et réciproquement, en fonction des projets menés.

Les commissions sont traditionnellement ouvertes aux habitants du village qui le souhaitent. Certaines personnes se sont déjà manifestées mais les inscriptions sont encore possibles; il suffit de signaler en mairie ou de faire part à un conseiller qui transmettra, votre volonté de participer à une ou plusieurs commissions.

COMMISSION VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX – CIMETIERE – URBANISME – ENVIRONNEMENT

Responsable : Jean-Paul MARTIN

Frédéric LAMY – Fabrice HENRY – Lydia LINARES – Rodolphe CAGNE – Mathieu GELHAYE

Consultants :

COMMISSION APPEL D’OFFRE

Jean-Paul MARTIN – Frédéric LAMY - Lydia LINARES – Fabrice HENRY

COMMISSION GESTION DE LA FORET

Responsable : Frédéric LAMY

Jean-Paul MARTIN – Fabrice HENRY - Rodolphe CAGNE

Consultants : Yves MOINE -Michel BOREL - Denis CLAVIER - Didier BADAUT –

Guillaume PRIN

COMMISSION EAUX DE SOURCE

Responsable : Yves MOINE

Jean-Paul MARTIN – Frédéric LAMY --Jean-Bertrand BLANCHON – Mathieu GELHAYE

Consultants : Pascale BOULAY- André CHALOYARD

COMMISSION COMMUNICATION : bulletin municipal et site internet

Responsable : Frédéric LAMY

Mathieu GELHAYE – Jean-Bertrand BLANCHON – Marie-France NICOLAS

Consultants : Yves MOINE – Eric MOUREZ

COMMISSION ANIMATION ET CEREMONIES

Responsable : Lydia LINARES

Jean-Bertrand BLANCHON – Nathalie FORTIN – Lory PRIN

Consultants :

COMMISSION HISTOIRE ET CULTURE

Responsable : Pascale BOULAY

Marie-France NICOLAS – Rodolphe CAGNE – Mathieu GELHAYE

Consultants :

COMMISSION FLEURISSEMENT

Responsable : Lydia LINARES

Marie-France NICOLAS – Nathalie FORTIN – Lory PRIN – Cécile DENISET

Consultantes : Sylviane GIRARD – Maryline VICERIAL - Dominique MARIE –
Catherine BARRAY

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Responsable : Lydia LINARES

Lory PRIN – Cécile DENISET – Mathieu GELHAYE

CCAS QUINTIGNY

Président : Nathalie FORTIN

Lory PRIN – Cécile DENISET—Marie-France NICOLAS

Membres extérieurs : Alban GENOUD dit DU CHENE- Catherine BARRAY

DESIGNATION DES DELEGUES SYNDICAUX ET INTERCOMMUNAUX :

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE »

Titulaire : Jean-Paul MARTIN

Suppléant : Frédéric LAMY

Délégué à la CLECT : Jean-Paul MARTIN

Délégué à la CIID : Frédéric LAMY

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AIRE DES HAUTS DE SEILLE (AIRE DU JURA) – SIAHS

Titulaires : Frédéric LAMY – Nathalie FORTIN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET ASSAINISSEMENT DE BLETTERANS (SIEA)

Titulaires Eau et Assainissement : Fabrice HENRY (membre du bureau SIEA) et Jean-Paul MARTIN

Suppléant : Rodolphe CAGNE

SICTOM

Titulaire : Rodolphe CAGNE

Suppléant : Fabrice HENRY

SIDEC

Titulaire : Rodolphe CAGNE

SIVOS ETOILE (Maternelle Intercommunale Etoile – Quintigny – Saint-Didier)

Titulaires : Lydia LINARES et Mathieu GELHAYE

Suppléante : Cécile DENISET

COMMUNES FORESTIERES DU JURA

Titulaire : Frédéric LAMY

Suppléant : Fabrice HENRY

REFFERENT DEFENSE

Jean-Bertrand BLANCHON

IMPOTS DIRECTS

Président : Jean-Paul MARTIN

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Lydia LINARES	Nathalie FORTIN
Frédéric LAMY	Lory PRIN
Fabrice HENRY	Mathieu GELHAYE
Marie-France NICOLAS	Jean-Bertrand BLANCHON
Rodolphe CAGNE	Cécile DENISET
Jean BELLERAUT	Bernard PRENAS

Marc DEGUIN Eric MOUREZ Bernard GIRARD Yves MOINE Denis CLAVIER André CHALOYARD	Claude JACQUIER Philippe BELLERAUT Martine PELLIGAND Dominique MARIE Michel BOREL Jean-Claude BOULAY
--	---

DESIGNATION D'UN REGISSEUR :

Le régisseur collecte les règlements chèques et espèces de l'alambic, affouage et locations de la salle de convivialité et les remet à la Trésorerie.

Régisseur : Jean-Bertrand BLANCHON

INDEMNITES DES ELUS :

Une délibération du conseil municipal peut venir marquer la volonté du maire de ne pas percevoir l'intégralité de l'indemnisation de fonction prévue par la loi mais de percevoir un montant inférieur.

Il est décidé de garder le pourcentage en cours depuis le début de l'année afin de ne pas bouleverser le budget communal où, pour mémoire, la somme prévue pour l'indemnité des élus au budget communal 2020 (comme pour le budget 2019) a été calculée en prenant en compte la décision du maire et des adjoints en avril 2018 de baisser leur indemnités (de 17 à 9 % de l'indice pour le maire et de 2.2 à 1.5 % pour les adjoints) pour permettre de limiter le déficit ponctuel de cette année-là. Ce taux pourra éventuellement être rediscuté pour le prochain budget.

Maire : 9 % de l'indice 1027 de la fonction publique soit : 350.04 euros brut

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 1

Adjoints : 1.5 % pour chaque adjoint de l'indice 1027 soit : 58.34 euros brut

VOTE : pour 8 – contre 0 – Abstention 3

SOIREE DU 13 JUILLET :

La situation actuelle liée à l'épidémie de Covid et à ses conséquences amène le conseil à s'interroger sur l'organisation ou non de la fête traditionnelle du 13 juillet. Les contraintes sanitaires et sécuritaires s'annoncent à ce jour très importantes. Beaucoup de festivités dans les alentours ont déjà été annulées. Le président de l'ACCA des chasseurs, est lui aussi réticent au maintien de cette fête pour les mêmes motifs.

Le Conseil regrette de ne pouvoir la maintenir pour cette année, car c'est un temps fort pour la convivialité du village et donne rendez-vous en 2021.

VOTE : annulation du bal du 13 juillet – Pour 11 – Contre 0 – abstention 0

DEFIBRILLATEUR :

L'entreprise EUROFEU a rapporté le défibrillateur. La batterie a été changée sous garantie mais les électrodes doivent être renouvelées car leur durée de vie arrive à expiration. La question se pose quant au devenir du défibrillateur. La Communauté de Communes possède également 3 défibrillateurs qui pourraient être mis à disposition des communes lors de manifestations. Elle doit nous renseigner sur les conditions de mise à disposition.

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS POUR LES NOUVEAUX ELUS :

- **Compétence périscolaire prise par la Communauté de Communes :** l'affaire est à suivre. Après échanges avec la Communauté de Communes, la situation devrait être clarifiée d'ici la rentrée 2020.
- **Aménagement derrière la salle de convivialité :** le SIDEC a fait des propositions. Il faut maintenant se mettre au travail afin d'étudier les différentes possibilités.

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

RAS

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

RAS

QUESTIONS DIVERSES :

- Cette année, le fleurissement de la commune a été fait par des conseillers et quelques habitants. Merci à tous.
- La montée en débit de l'internet. La dernière date annoncée est le 18 juin, on espère que ce sera la bonne.
- Le Conseil Municipal tient à remercier particulièrement les bénévoles de l'Association « LA GRAPPE D'OR » et son président Yves MOINE pour la confection et la distribution de masques à tous les adultes de la commune.
- Un professionnel utilisant des produits phytosanitaires ne respecte pas les conditions d'utilisations de ces produits. Il a été prié de respecter la réglementation
- Une question est posée concernant le pont sur la route d'Arlay : serait-il possible de poser des bandes réfléchissantes sur les poteaux des rambardes du pont afin de mieux le visualiser ?

La séance est levée à 23 h 55

Vu pour être affiché le 10 juin 2020, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 10 juin 2020

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

Le Maire,
Jean-Paul MARTIN